

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

LE POURCENTAGE DU REVENU FISCAL FOURNI PAR LES PARTICULIERS ET LES SOCIÉTÉS

Question n° 5—M. Broadbent:

De 1939 à 1970, quel pourcentage du revenu fiscal global a) les particuliers, b) les sociétés ont-ils versé par année au gouvernement fédéral?

L'hon. Herb Gray (ministre du Revenu national): Les revenus fiscaux provenant des Douanes et Accise et de l'Impôt, pour la période 1939-1970, sont indiqués dans les rapports annuels du ministère qui sont déposés à la Chambre chaque année. Les recettes que la Division de l'impôt perçoit des particuliers et des sociétés sont en général indiquées séparément dans les rapports annuels. Cependant, la façon dont les registres d'importation sont tenus ne permet pas de donner ces chiffres séparément dans le cas des droits et des taxes.

LES POSTES—LES LOCAUX LOUÉS À HALIFAX

Question n° 75—M. McCleave:

1. Quelle est la superficie en pieds carrés des locaux que le ministère des Postes loue à Halifax, à qui les loue-t-il, quel en est le loyer annuel et pour combien de temps les a-t-on loués?

2. Quelle est la superficie des locaux que le ministère des Postes utilise actuellement dans des édifices appartenant au gouvernement fédéral?

3. Combien de membres de la Fonction publique sont actuellement employés par le ministère des Postes, combien d'entre eux sont employés à plein temps, combien d'entre eux sont employés à temps partiel et quel était le nombre d'employés correspondant pour les années 1969, 1970 et 1971?

4. Combien d'employés du ministère des Postes dans la région de Halifax sont associés à des services régionaux, et quelles sont les données correspondantes pour les années 1969, 1970 et 1971?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le ministère des Travaux publics et le ministère des Postes m'informent comme suit: 1. Le ministère des Travaux publics loue les locaux suivants, dans la ville de Halifax, pour le compte du ministère des Postes:

Superficie en pieds carrés	Propriétaire de l'immeuble	Loyer annuel	Durée du bail
407	Chemins de fer Nationaux	\$ 814	Révocable à volonté
3,700	Dresden Arms Ltd	9,000	4 ans, se terminant le 3 janvier 1973
8,219	Halifax Development Ltd	55,889.50	3 ans, se terminant le 31 mars 1974

2. Superficie en pieds carrés		Immeubles appartenant à la Couronne			
116,642		Immeuble fédéral—Bedford Row			
7,758		Succursale postale d'Armdale			
2,703		Succursale postale de North End			
3.	31-3-1969	31-3-1970	31-3-1971	31-1-1972	
Employés à plein temps		35,457	36,455	36,980	37,836
Employés à temps partiel		5,947	6,591	6,898	7,021
4.	31-3-1969	31-3-1970	31-3-1971	31-1-1972	
Services locaux		424	440	450	448
Services régionaux		90	85	71	89

LA COMMISSION DES GRAINS—LES TRAITEMENTS

Question n° 222—M. Burton:

Quel est le traitement de chacun des membres de la Commission canadienne des grains?

M. Marcel Lessard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Commissaire en chef—H. D. Pound—\$23,500-29,000. Commissaire en chef adjoint—C. L. Shuttleworth—\$20,000-25,000. Commissaire—F. M. Hetland—\$20,000-25,000.

LES ENQUÊTES SUR LES COALITIONS—LES TARIFS DES COURTIER EN IMMEUBLES

Question n° 248—M. Robinson:

Le gouvernement a-t-il l'intention de mener une enquête au sujet des tarifs des courtiers en immeubles aux termes de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions?

M. D. R. Tolmie (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations): Non. Les tarifs des courtiers en immeubles n'entrent pas dans le cadre de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

LE GOUVERNEMENT ET LA GUERRE CIVILE SOUDANAISE

Question n° 269—M. Robinson:

1. Le gouvernement a-t-il présenté des instances au gouvernement soudanais relativement à la guerre civile non déclarée qui sévit au Soudan?

2. Le gouvernement du Canada présentera-t-il des instances aux Nations Unies au sujet de la situation au Soudan?

3. Le gouvernement a-t-il contribué de quelque façon au secours des réfugiés soudanais et, dans la négative, le gouvernement étudiera-t-il la possibilité de participer au programme de secours aux réfugiés?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. Le gouvernement n'a pas présenté d'instances au gouvernement du Soudan sur cette question, qui relève évidemment des affaires internes du Soudan.